L'EXPOSITION INTERNATIONALE

au NORD de la FRANCE

A ROUBAIX

CE QU'IL FAUT VISITER

Grand Café Bellevue

LILLE — Grande-Place — LILLE

Consommations de 1er Choix
Bières Étrangères des grandes Marques

LUNA-PARK

NOMBREUSES ATTRACTIONS

Jeux — La Roue joyeuse — Le Steamer Toboggan, etc., etc.

CONCERTS après-midi et soir
Fêtes tous les jours jusque 11 heures du soir.

Village Sénégalais

Sujets, Hommes, Femmes et Enfants
Danses, Chants, Tam-Tam,
Travaux, Mœurs, Costumes
Visible tous les jours
De 9 heures du matin à 11 heures du soir

EXPOSITION RETROSPECTIVE DE LA VIEILLE MUNICIPALE DES FETES, RUE DE L'HOSPICE

Devise de l'Exposition : « L'Art dans les Flandres françaises après les conquêtes de Louis XIV ».

Sous la direction éclairée de M. Victor Champier, le très aimable directeur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels et des Musées de Roubaix, la plus merveilleuse exposition d'art rétrospectif que puisse rêver un amateur d'artiste, vient d'être conçue et réalisée. Grâce à ses patientes recherches, ses démarches inlassables, un public très intéressant pourra suivre de très près l'évolution des arts dans la partie des Flandres soumise à l'influence française par les conquêtes de Louis XIV, à partir de la fin du XVIIe siècle et pendant tout le XVIIIe.

L'Exposition qui a suscité de vives sympathies d'admiration chez les privilégiés admis en suivre la mise au point, est divisée en trois parties principales :

La première comprend une série de salons d'exposition qui évoquent l'image saisissante de l'intérieur de l'hôtel somptueux d'un gouverneur de Lille vers la fin du XVIIe siècle. Ces salons, décorés de boiseries anciennes, meublés de meubles, de tableaux, de costumes, d'armes et de bibelots choisis avec un soin scrupuleux dans des collections de tout premier ordre, présentent les types les plus purs des styles français de l'époque reconstituée.

La deuxième partie est spécialement consacrée à l'archéologie régionale et aux arts mineurs particuliers aux Flandres françaises. La plupart des villes importantes de la région du Nord y ont groupé en un ou plusieurs salons, harmonieusement disposés les objets d'art ou souvenirs historiques qui leur sont propres : spécimens des armoiries locales, mobiliers et costumes, documents d'illustrations régionales, documents iconographiques de tous genres pouvant servir à l'histoire pittoresque ou scientifique de la période traitée par le programme.

Cette exposition hors de pair sera ouverte au public d'ici quelques jours, et on donnera ultérieurement en indiquer les conditions d'admission et les horaires.

Le prix d'abonnement à l'Exposition rétrospective est fixé à 20 francs par personne, ayant droit à l'accès permanent de la **vieille salle de la rue de l'Hospice**, pendant toute la durée indiquée, soit de juin à octobre 1911 et aussi bien les jours de tarif ordinaire qu'aux journées de gala prévues dont le prix d'entrée sera ultérieurement indiqué.

Cependant, par une attention envers les personnes abonnées déjà à l'Exposition prorogée dite, le prix sera réduit à 5 francs, sur présentation de la carte d'abonnement de cette année.

Les abonnements sont reçus au commissariat de l'Exposition retrospective, salle des fêtes de la rue de l'Hospice, chaque jour de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.

L'INCINÉRATION

AU POINT DE VUE HYGIENIQUE. — Elle réduit en cendres notre organisme, elle débarrasse ainsi notre terre d'une foule de germes morbides qui nuisent à la santé des vivants.

Aussitôt le décès, le corps se décompose, **empoisonnant l'air une foule de miasmes et de robes qui vont porter leur action destructrice chez tous les individus dont l'organisme ne peut résister à leur attaque.** Les corps cadavériques empoisonnent notre existence : la chambre d'un défunt conserve longtemps plusieurs jours après l'enterrement **une odeur caractéristique très répugnante** ; le passage d'un cimetière incommode, et au moment des exhumations, il se répand à une grande distance de ce lieu une odeur nauséabonde très prononcée.

D'un autre côté, les eaux pluviales traversent les cadavres en putréfaction, et les eaux usées qui sortent de la terre sépulcrale peuvent porter la typhoïde et autres maladies graves à des personnes bien portantes qui n'ont pas eu la bonne précaution de faire boire cette eau sournoise avant de la

AU POINT DE VUE ESTHETIQUE. — Y a-t-il rien de plus triste que ce chaos de pierres sépulcrales, occupant un espace assez important dans une grande ville comme Roubaix ? Ne vous sentez-vous point prise de la tristesse en apercevant de loin les peupliers qui semblent cacher la **porte meurtrière ?**

Et encore, quelle rancœur pour nous, parents, quand, obligés d'accompagner nos êtres à sa dernière demeure, nous jetons un coup d'œil sur ce champ de repos, où apparaissent **les inégalités et injustices ici-bas.**

Aux beaux endroits : de jolis monuments, de splendides couronnes, du luxe ; aux lieux presque inabordables : de la croix en bois. C'est que, dans ce cimetière, il y a une démarcation entre les riches et les pauvres. A ceux qui furent les **maîtres sur terre, un beau tombeau. Aux riches, aux travailleurs, aux exploités, qui ont toujours connu les misères de la vie, une simple surélévation de terrain.**

AU POINT DE VUE ECONOMIQUE.— Au lieu où nous traversons une crise économique dure, où l'ouvrier vivote très difficilement, **n'est-il pas abominable de voir, à Roubaix, autant d'argent immobilisé dans une nécropole ?**

N'est-ce pas par milliers de francs que se chiffrent à évaluer les monuments, les chapelles, **les couronnes, fleurs, qui couvrent** la **terre si infect qu'est celui de Roubaix par millions.**

Aux malheureux que devrait aller cet argent qui est si mal employé sur ce champ de **Cocagne ! Combien de familles auraient plus** de **lumière ! Combien de malades pauvres** auraient **la santé ! Et qui sait, combien ouvrière, peut-être, seraient sauvés** de la **mort prématurée si, moins miséreux, ils** auraient **mieux se soigner.**

AU POINT DE VUE PECUNIAIRE. — Un four crématoire fonctionnant dans une ville comme Roubaix ne chômerait pas. **Les frais d'installation couverts, on incinérerait à bon compte, et on ne verrait plus la gêne entrer dans une famille, parce que la mort, y pénétrant, a entraîné avec elle de grands frais** dont ont seuls profité Messieurs les curés.

AU POINT DE VUE RELIGIEUX. — Gens sensés et intelligents, nous ne pouvons plus croire aux sornettes que nous débite le clergé. Pas d'au-delà pour nous. Issus d'une cellule qui s'est développée de plus en plus, ne sommes-nous pas les descendants de ces animaux à qui il ne manque que la parole ? Ne savons-nous pas qu'après nous c'est le néant ? Et nous n'en tremblons pas, car notre vie fut bien triste.

D'ailleurs, la farceuse Eglise ne nous dit-elle point : « Tu es poussière, tu **retourneras poussière** » ? Eh bien ! oui, nous voulons **retourner poussière, nous voulons être incinérés, nous ne voulons pas de vos oremus et de vos patenôtres.**

Eloignez-vous de nous, Messieurs les hypocrites et les parasites, n'essayez pas de nous faire croire ce que vous ne croyez pas vous-mêmes. Libres-penseurs, nous sommes et comme tels nous voulons faire des adeptes. L'incinération nous y aidera.

LEMIE.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Aujourd'hui matinée à prix réduits à quatre heures. Soirée à huit heures trois quarts.

La Catastrophe de la Course Paris-Madrid (la chute de l'oéroplane) et les Funérailles solennelles de M. Berteaux, ministre de la Guerre.

Très grand succès pour le beau drame intitulé l'« Illusion des yeux ». — Le Pathé-Journal de cette semaine est très intéressant.

Pendant peu de jours encore

LILLIANA

TROUPE LOLLI

Vocale et Instrumentale

— Entrée Gratuite —

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE CHEZ FASQUELLE

Vient de paraître chez Fasquelle : « Ancelette et Pierre Desrades », le nouveau roman de Marius-Ary Leblond, qui est à la fois le chantre de mémoires oubliées et celui d'un roman d'aventures.

Ancelette et Pierre Desrades s'habitent, dans l'île de la Réunion, le royaume chimérique et délicieux de l'enfance, et s'aiment comme on fait à douze ans. Leur idylle, qui tient embrouillée d'imaginations merveilleuses, lui plaît fort, — et heureuse, presque, — jusqu'à l'adolescence, le petit garçon a laissé s'éparpiller, en aventures et en passé, le menu lest du souvenir. Et cet heureux âge poussera, la tendresse de l'âme créole, — la mère, qui se dessine sur leur nappe humide, ou le rêve et la réalité du cerneau d'ombres et de lueurs centenaires.

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour Vos époques, écrivez en confiance à G. LAGROIX, Pharm. Spécialiste, 30, rue Neuve, Lille, qui répondra gratis à toutes demandes renseig. fée semaine.

Chronique Sportive

Courses de Lille

La réunion des Courses de Lille, qui a eu lieu hier, a été favorisée par un temps superbe. Le pendant, vers 5 heures, il a cessé complètement et, à un certain moment, on put craindre un orage. Mais les nuages noirs passèrent vite leur chemin et s'en allèrent, sans doute, crever autre part.

Le soleil avait amené au pesage, ainsi qu'aux tribunes, d'élégantes toilettes, et aussi de nombreux parieurs, dont les mises atteignirent un total la somme de 116.220 francs.

Au surplus, la Fanfare de Moulins-Lille, dirigée par M. Bonnier, prêtait son concours à cette réunion, qui fut des mieux réussies.

Première course. — Prix du Chemin Vert (Gentlemen Riders). — Prix : 2.000 francs. — Distance : 2.200 mètres. — Inscrits : 14. — Partants : 2.

Cette course, étant donné le nombre restreint des partants, manque d'intérêt. Seul Bégonia III, montée par son propriétaire, M. Paul Michel, et Choléra, appartenant à M. H. de Monim, et monté par Bossut, prirent le départ.

A mi-parcours, Bégonia et son jockey firent une chute, puis se relevèrent. Ceci permit à Choléra d'arriver bon premier, sans aucune difficulté et de très loin.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Choléra	6 »	6 50	7 50

Montant des mises : 3.950 francs.

Deuxième course. — Prix de la Lys. Handicap. — Prix : 3.000 francs. Distance : 1.600 mètres. — 8 inscrits. — 4 partants.

Le départ est bien pris, les concurrents forment au début un peloton assez compact, mais bientôt Camyre, appartenant à M. E. Courville, montée par Chastin, et Arsène Lupin, de l'écurie H. de Munim, monté par J. Moreau, mènent le train et se détachent nettement du groupe. Au Grand Tournant, Bida, appartenant à M. de Hennusat, monté par Paris, et qui pouvait des espérances, se dérobe et prend la queue.

Après une lutte finale assez émotionnante, Camyre arrive au poteau avec une demi-longueur d'avance sur Arsène Lupin, et 8 longueurs sur Mandoline V, non classée.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Camyre	G. 12 50	15 50	19 50
	P. 7 50	8 50	8 50
Arsène Lupin	P. 15	11 »	12 50

Montant des mises : 16.890 francs.

Troisième course. — Prix des Villas. Steeple-Chase militaire, 1re série. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 1.000 francs, au premier, un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur de 500 francs au second, un objet d'art, d'une valeur de 300 francs, au troisième. — Distance : 3.500 mètres environ. — Inscrits : 20. — Partants : 11.

Belle course, bien menée, surtout par Warwick IV, appartenant et monté par M. le lieutenant Dauger, du 5e hussards, qui fut constamment la tête et arriva premier au poteau, suivi cependant de près par Aldebaran, appartenant à M. Supper, lieutenant au 22e dragons, et monté par M. le lieutenant Delair, de la même arme ; Palemin, monté par son propriétaire, M. de Massas, lieutenant au 5e hussards, se classa 3e, à plusieurs encolures.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Warwick IV	G. 38 »	25 »	67 50
	P. 16 »	16 50	20 »
Aldebaran	P. 10 50	10 »	11 50
Palemin	P. 15 »	11 50	11 50

Montant des mises : 23.880 francs.

Quatrième course. — Course de haies. — Hacks et Hunters (Handicap). — Prix : 2.000 francs. — Distance : 3.000 mètres. — Inscrits : 8. — Partants : 6.

Belle course, assez vive. Himalaya et Homme mènent d'abord le train, mais Bal Masqué II, intervient et finalement arrive premier, Bégonia qui était monté par son propriétaire, M. E. Le roy, était suivi à courte distance une 1/2 longueur, par Hémine II, propriétaire M. du Sugny, jockey M. de la Motte Rouge, et par Himalaya (à 3 longueurs), montée par son propriétaire, M. P. Dauger. Le Varyag, étant blessé légèrement à la patte droite de devant, en sautant une haie, n'acheva pas la course.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Bal Masqué	G. 52 50	36 »	26 »
	P. 16 »	15 »	12 »
Hémine II	P. 11 »	13 50	12 50

Montant des mises : 19.210 francs.

Cinquième course. — Steeple-Chase. — Hacks et Hunters (Handicap) Gentlemen-Riders. — Prix : 2.000 francs. — Distance : 4.000 mètres. — Inscrits : 9. — Partants : 6.

Le train est d'abord mené par Sosawath. Crémant, appartenant à M. Couret de Villeneuve, et monté par lui, est en queue, mais, progressivement, il gagne Majoral appartenant à M. P. Bausel et monté par son propriétaire, pour arriver au poteau, avec 2 longueurs d'avance. Hindou arrive 3e avec une différence de 6 longueurs.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Crémant	G. 21 50	19 »	26 »
	P. 10 »	10 50	10 »
Majoral	P. 9 50	10 »	9 »

Montant des mises : 21.385 francs.

Sixième course. — Prix Garnement (au trot monté ou attelé). — Prix : 3.000 francs. — Distance : 2.900 mètres. — Inscrits 21. — Partants : 12.

Course intéressante. Cependant, à un certain moment, des coups de sifflet éclatent, on avait de quitter le trot permis pour prendre le galop défendu et distancer ainsi rapidement tous ses concurrents. Mais l'on s'aperçut bientôt que le conducteur n'était pas fautif. L'une de ses rênes s'était, en effet, brisée, et son cheval, dont il n'était plus maître, avait pris le mors aux dents. Heureusement cet incident n'eut aucune suite fâcheuse.

La course se termina par la victoire de Gamin, à M. Caroulle (monté par J. Mequignon), qui arriva bon premier à 1 et 5 longueurs, et dans un très beau style.

Venaient ensuite Hégésippe, à M. Auberge, monté par Jeandot, et Fierval, à M. H. Lelebvre, monté par A. Méquignon.

PARI MUTUEL PESAGE TRIBUNES PELOUSE

Gamin accomplit m

Gamin	G. 18 »	29 »	[illegible]
	P. 8 50	10 »	10 »
Hégésippe	P. 10 »	9 50	11 50
Fierval	P. 11 50	13 »	24 50

Gamin accomplit son trajet en 4 m. 35 s. 1/5. Hégésippe, en 4 m. 37 s., et Fierval en 4 m. 43 s.

Le montant des mises s'éleva pour cette course à 30.725 francs.

Les prochaines réunions auront lieu le 1er et le 8 octobre.

Les Courses de Béthune

Les courses de Béthune auront lieu sur l'Hippodrome de Labussière, les dimanches 21 et 28 mai prochains.

Voici le programme de ces deux réunions :

Journée du 21 mai.

1re Course. — PRIX DE LA VILLE de Béthune. — Au trot monté ou attelé. — Handicap. — Distance : 3.000 mètres environ. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

2e Course. — PRIX DU CONSEILLER GENERAL. — Au trot monté ou attelé. — Handicap. — Distance : 2.900 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

3e Course. — PRIX DES [illegible] DU CHEMIN DE FER DU NORD. — Au trot monté ou attelé. — Handicap. — Distance : 2.900 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

4e Course. — PRIX DE CHEONS-CHEPTEL DE LA SOCIETE SPORTIVE DU NORD D'ARMENTIERES. — [illegible] — Distance : 2.900 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

5e Course. — PRIX DE L'HIPPODROME. — Steeple-Chase monté ou attelé. — Handicap. — Distance : 3.000 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

Journée du 28 mai.

1re Course. — PRIX DES AVALUEURS. — Au trot monté ou attelé. — Handicap. — Distance : 2.900 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs, 750, 150 et 50 francs.

2me Course. — PRIX DE LA SOCIETE. — Au trot monté ou attelé en partie liée. — Distance : 3.000 mètres. — Prix : 3.000, 1.500, 750, 150 et 50 francs.

3me Course. — PRIX DU GOUVERNEMENT. — Au trot monté ou attelé. — Distance : 3.200 mètres. — Prix : 3.000 francs, 1.500 francs.

4me Course. — DEUXIEME PRIX DE LA SOCIETE SPORTIVE DU NORD DU GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE DES COURSES. — Courses de haies. — Distance : 3.000 mètres. — Prix : 3.000, 1.500, 750, 150 et 100 francs.

5me Course. — PRIX REGIONAL DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES. — 2me Série. — Distance : 3.500 mètres. — Prix : 3.000 francs.

6me Course. — DEUXIEME PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE. — Steeple-Chase militaire de 2me série. — Distance : 3.000 mètres. — Prix : Objets d'art.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser à M. A. Wable, secrétaire de la société des courses, 36, rue de Lillers, Béthune.

CYCLISME

A SAINT-OMER

Sur la demande d'un grand nombre de cyclistes, le Touring-Club vient de voter une subvention de 1000 francs, pour l'aménagement d'une piste cyclable à la sortie de Saint-Omer, dans la traverse du faubourg du Haut-Pont.

A cet endroit, le chemin de grande communication de Saint-Omer à Watten est, sur environ 600 mètres, tellement défectueux, qu'il est impossible aux cyclistes d'y circuler autrement qu'à pied.

JEU DE BALLE

Bruxelles-Panne

Jeudi dernier, les parties de Bruxelles-Panne, *Denain et Valenciennes* Vélodrome, se sont disputées à Bruxelles.

Dans la première manche, Denain a battu Bruxelles par 5 jeux pour 3.

Dans la seconde manche, Bruxelles-Panne a triomphé de Valenciennes, par 5 jeux pour 3. — Adonis blessé, était remplacé par Marchand.

Dans la finale, Bruxelles-Panne a pris dix jeux, tandis que Denain restait à 5.

NATATION

A FOURCOING

Il y avait foule jeudi à la fête nautique organisée aux bains municipaux. La population fourcoisienne s'intéresse en effet beaucoup à la natation, ce sport si utile et qui ne sera jamais trop en faveur. Seule, la municipalité brillait par son absence évidemment.

M. Paul Beuque, le dévoué moniteur chef, présentait ses pupilles qui obtinrent un joli succès ! Les fillettes surtout furent très applaudies.

La musique jouait ses morceaux les plus entraînants. Bref, la fête a été en tous points, réussie.

Nos félicitations aux organisateurs.

Aviator-Club Lillois

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu la première sortie de cette société sous la conduite de son dévoué président, M. Ramette. Une trentaine de membres ont visité l'aérodrome de La Brayelle, à Douai. Malheureusement, en raison des accidents survenus le matin même, au départ de la course d'aéroplanes Paris-Madrid et aussi de la trop grande vitesse du vent, aucun vol n'eut lieu. Néanmoins, c'est avec un grand plaisir et le plus vif intérêt que les sociétaires visitèrent les hangars de M. Bréguet, sous la direction d'un de ses instructeurs qui les attendait à l'aérodrome. Ils purent ainsi voir une quinzaine d'aéroplanes de différents modèles et ils admirèrent particulièrement le dernier modèle construit par M. Bréguet.

Nous croyons pouvoir prédire que cette société est appelée à un grand avenir.

Déjà dimanche prochain commenceront sur le terrain, des expériences de cerfs volants porteurs. Incessamment, commenceront aussi des cours et des conférences avec projections lumineuses, traitant de l'aviation et les portemans ne pourront que s'en réjouir. De plus, un grand concours de modèles réduits et de cerfs volants s'organise pour le 14 juillet et on a tout lieu de croire que les prix seront importants. Les concurrents qui désireraient obtenir ses réglements généraux peuvent les demander dès maintenant à M. Ramette, 30, rue Sadi-Carnot, à Ronchin (joindre un timbre pour la réponse).

COLOMBOPHILIE

A LIEVIN

Résultats du concours de Creil, le 21 mai, chez César Van Romyn, à Liévin.

Le lâcher a eu lieu à 6 h. 15.

1er Dhermy François, avec vitesse de 778 m. 56. — 2e Delferrière Fl., vitesse de 776 m. 66. — 3e et 4e Roussel, à Liévin. — 5e Bosselet, à Liévin. — 7e Haussin H., à Liévin. — 8e Bot Louis, à Les Garennes. — 9e Gosart V., à Liévin. — 10e Bassez E., à Liévin. — 11e Marquigny, au numéro 5 de Loos. — 12e Scaps Marcel, au numéro 3 de Lens. — 13e Ponchard Liévin.

Résultats du concours de Chartres. Lâcher à 9 h.

1er Bernard J., au numéro 3 de Lens. — 2e Rousse, au numéro 3 de Liévin. — 3e Vivier G., au numéro 3 de Lens. — 4e Dhermy Fr., à Liévin. — 5e Caudel, au numéro 3 de Lens. — 6e Dhermy Fr., à Liévin. — 7e Joly Moïse, au numéro 3 de Liévin. — 8e Puchois, à Liévin. — 9e Bernard J., au numéro 3 de Lens. — 10e Thobois Fr., à Liévin. — 11e Bince Henri, au numéro 3 de Lens. — 12e Ponchard, à Les Garennes. — 13e Vivier, au numéro 3 de Lens. — 14e Haussin, à Liévin. — 15e Sénéchal D., au numéro 3 de Lens. — 16e Allender, à Liévin. — 17e Dupage, à Liévin. — 18e Marquigny, au numéro 5 de Loos. — 19e Urbal, à Liévin. — 20e Tahon, à Liévin. — 21e Vivier, au numéro 3 de Lens.

Résultats du concours de Rambouillet, le 21 mai, chez Ch. Lampin. Lâcher à 9 heures.

1er Tannoy, à la Plaine. — 2e Ducrot, au numéro 1. — 3e Cailleret, au numéro 3 de Lens. — 4e Lutru, à Liévin. — 5e Lagache A., à Calonne. — 6e Lampin Ch., à la Plaine. — 7e Devillers, à Calonne. — 8e Marville, à Calonne. — 9e Wattrelot J., à la Plaine. — 10e Lampin Ch., à la Plaine. — 11e Leroy Eugène, à Calonne. — 12e Clément H.-B., à Calonne. — 13e Blondel, au numéro 3 de Lens. — 14e Landru, à Liévin. — 15e Windier, au numéro 11. — 16e Devillers, à Calonne. — 17e Lefin J., à Liévin. — 18e Allard G., au numéro 3 de Lens. — 19e Brillon, à la Plaine.

Résultats du concours de Clermont, le 21 mai, chez Ch. Lampin. Lâcher à 6 heures.

1er Joniaux, au numéro 11. — 2e Windier, au numéro 11. — 3e Dhenain Fr., à Liévin. — 4e Wattrelot J., à la Plaine. — 5e Brissy Charles, au numéro 3 de Lens. — 6e Devillers, à Calonne. — 7e Lagache A., à Calonne. — 8e Lemoine J.-B., au numéro 3 de Lens. — 9e Lucas, au numéro 11. — 10e Courtin Fr., au numéro 3 de Lens. — 11e Devillers, à Calonne. — 12e Saleski, à Liévin. — 13e Hurt O., au numéro 11. — 14e Lagache Louis, à la Plaine. — 15e Wattrelot J., à la Plaine. — 16e Brissy Justin, au numéro 3 de Lens. — 17e Clément H.-B., à Calonne. — 18e Lemoine J.-B., au numéro 11 de Bethune. — 19e Lemaître, les 2/3. — 20e Cailleret, au numéro 3 de Lens. — 21e Dhenain Fr., à Liévin. — 22e Florent Henri, au numéro 1 de Lens. — 23e Bince Henri, au numéro 3 de Lens. — 24e Saleski, à Liévin. — 25e Thurion, à Calonne. — 26e Dumetz, au numéro 11. — 27e Leroy Eugène, à Calonne. — 28e Brissy Charles, au numéro 3 de Lens. — 29e Maillet, à Calonne. — 30e Bertin, à Calonne. — 31e Scaps Marcel, au numéro 3 de Lens.

Résultats du concours de Clermont, lâchers le 19 mai, chez Joniaux, à Liévin.

1er Maillet, à Calonne. — 2e Lutru, à Liévin. — 3e Leroy Eugène, à Calonne. — 4e Pouchain, à Calonne. — 5e Saleski, à Liévin. — 6e Thobois Fr., au numéro 3 de Lens. — 7e Martin Léon, à Liévin. — 8e Sénéchal D., au numéro 3 de Lens. — 9e Devillers, à Calonne. — 10e Lefebvre Jules, à Calonne. — 11e Leroy Eugène, à Calonne. — 12e Sénéchal D., au numéro 3 de Lens. — 13e Devillers, à la Plaine. — 14e Saleski, à Liévin. — 15e Wattrelot J., à la Plaine. — 16e Thobois Fr., à Liévin. — 17e Lagache A., à Calonne. — 18e Wattrelot J., à la Plaine. — 19e Lefebvre, à Calonne. — 20e Lagache A., à Calonne. — 21e Lampin Ch., à la Plaine. — 22e Lagache A., à Calonne. — 23e Lampin Ch., à la Plaine. — 24e Lagache A., à Calonne. — 25e Lagache A., à Calonne. — 26e Lagache A., à Calonne. — 27e Lagache A., à Calonne. — 28e Lagache A., à Calonne. — 29e Lagache A., à Calonne. — 30e Lagache A., à Calonne. — 31e Lagache A., à Calonne. — 32e Lagache A., à Calonne. — 33e Lagache A., à Calonne. — 34e Lagache A., à Calonne. — 35e Lagache A., à Calonne. — 36e Lagache A., à Calonne. — 37e Lagache A., à Calonne. — 38e Lagache A., à Calonne. — 39e Lagache A., à Calonne. — 40e Lagache A., à Calonne. — 41e Lagache A., à Calonne. — 42e Lagache A., à Calonne. — 43e Lagache A., à Calonne. — 44e Lagache A., à Calonne. — 45e Lagache A., à Calonne. — 46e Lagache A., à Calonne. — 47e Lagache A., à Calonne. — 48e Lagache A., à Calonne. — 49e Lagache A., à Calonne. — 50e Lagache A., à Calonne. — 51e Lagache A., à Calonne. — 52e Lagache A., à Calonne. — 53e Lagache A., à Calonne. — 54e Lagache A., à Calonne. — 55e Lagache A., à Calonne. — 56e Lagache A., à Calonne. — 57e Lagache A., à Calonne. — 58e Lagache A., à Calonne. — 59e Lagache A., à Calonne. — 60e Lagache A., à Calonne. — 61e Lagache A., à Calonne. — 62e Lagache A., à Calonne. — 63e Lagache A., à Calonne. — 64e Lagache A., à Calonne. — 65e Lagache A., à Calonne. — 66e Lagache A., à Calonne. — 67e Lagache A., à Calonne. — 68e Lagache A., à Calonne. — 69e Lagache A., à Calonne. — 70e Lagache A., à Calonne. — 71e Lagache A., à Calonne. — 72e Lagache A., à Calonne. — 73e Lagache A., à Calonne. — 74e Lagache A., à Calonne. — 75e Lagache A., à Calonne. — 76e Lagache A., à Calonne. — 77e Lagache A., à Calonne. — 78e Lagache A., à Calonne. — 79e Lagache A., à Calonne. — 80e Lagache A., à Calonne. — 81e Lagache A., à Calonne. — 82e Lagache A., à Calonne. — 83e Lagache A., à Calonne. — 84e Lagache A., à Calonne. — 85e Lagache A., à Calonne. — 86e Lagache A., à Calonne. — 87e Lagache A., à Calonne. — 88e Lagache A., à Calonne. — 89e Lagache A., à Calonne. — 90e Lagache A., à Calonne. — 91e Lagache A., à Calonne. — 92e Lagache A., à Calonne. — 93e Lagache A., à Calonne. — 94e Lagache A., à Calonne. — 95e Lagache A., à Calonne. — 96e Lagache A., à Calonne. — 97e Lagache A., à Calonne. — 98e Lagache A., à Calonne. — 99e Lagache A., à Calonne. — 100e Lagache A., à Calonne. — 101e Lagache A., à Calonne. — 102e Lagache A., à Calonne. — 103e Lagache A., à Calonne. — 104e Lagache A., à Calonne. — 105e Lagache A., à Calonne. — 106e Lagache A., à Calonne. — 107e Lagache A., à Calonne. — 108e Lagache A., à Calonne. — 109e Lagache A., à Calonne. — 110e Lagache A., à Calonne. — 111e Lagache A., à Calonne. — 112e Lagache A., à Calonne. — 113e Lagache A., à Calonne. — 114e Lagache A., à Calonne. — 115e Lagache A., à Calonne. — 116e Lagache A., à Calonne. — 117e Lagache A., à Calonne. — 118e Lagache A., à Calonne. — 119e Lagache A., à Calonne. — 120e Lagache A., à Calonne. — 121e Lagache A., à Calonne. — 122e Lagache A., à Calonne. — 123e Lagache A., à Calonne. — 124e Lagache A., à Calonne. — 125e Lagache A., à Calonne. — 126e Lagache A., à Calonne. — 127e Lagache A., à Calonne. — 128e Lagache A., à Calonne. — 129e Lagache A., à Calonne. — 130e Lagache A., à Calonne. — 131e Lagache A., à Calonne. — 132e Lagache A., à Calonne. — 133e Lagache A., à Calonne. — 134e Lagache A., à Calonne. — 135e Lagache A., à Calonne. — 136e Lagache A., à Calonne. — 137e Lagache A., à Calonne. — 138e Lagache A., à Calonne. — 139e Lagache A., à Calonne. — 140e Lagache A., à Calonne. — 141e Lagache A., à Calonne. — 142e Lagache A., à Calonne. — 143e Lagache A., à Calonne. — 144e Lagache A., à Calonne. — 145e Lagache A., à Calonne. — 146e Lagache A., à Calonne. — 147e Lagache A., à Calonne. — 148e Lagache A., à Calonne. — 149e Lagache A., à Calonne. — 150e Lagache A., à Calonne. — 151e Lagache A., à Calonne. — 152e Lagache A., à Calonne. — 153e Lagache A., à Calonne. — 154e Lagache A., à Calonne. — 155e Lagache A., à Calonne. — 156e Lagache A., à Calonne. — 157e Lagache A., à Calonne. — 158e Lagache A., à Calonne. — 159e Lagache A., à Calonne. — 160e Lagache A., à Calonne. — 161e Lagache A., à Calonne. — 162e Lagache A., à Calonne. — 163e Lagache A., à Calonne. — 164e Lagache A., à Calonne. — 165e Lagache A., à Calonne. — 166e Lagache A., à Calonne. — 167e Lagache A., à Calonne. — 168e Lagache A., à Calonne. — 169e Lagache A., à Calonne. — 170e Lagache A., à Calonne. — 171e Lagache A., à Calonne. — 172e Lagache A., à Calonne. — 173e Lagache A., à Calonne. — 174e Lagache A., à Calonne. — 175e Lagache A., à Calonne. — 176e Lagache A., à Calonne. — 177e Lagache A., à Calonne. — 178e Lagache A., à Calonne. — 179e Lagache A., à Calonne. — 180e Lagache A., à Calonne. — 181e Lagache A., à Calonne. — 182e Lagache A., à Calonne. — 183e Lagache A., à Calonne. — 184e Lagache A., à Calonne. — 185e Lagache A., à Calonne. — 186e Lagache A., à Calonne. — 187e Lagache A., à Calonne. — 188e Lagache A., à Calonne. — 189e Lagache A., à Calonne. — 190e Lagache A., à Calonne. — 191e Lagache A., à Calonne. — 192e Lagache A., à Calonne. — 193e Lagache A., à Calonne. — 194e Lagache A., à Calonne. — 195e Lagache A., à Calonne. — 196e Lagache A., à Calonne. — 197e Lagache A., à Calonne. — 198e Lagache A., à Calonne. — 199e Lagache A., à Calonne. — 200e Lagache A., à Calonne. — 201e Lagache A., à Calonne. — 202e Lagache A., à Calonne. — 203e Lagache A., à Calonne. — 204e Lagache A., à Calonne. — 205e Lagache A., à Calonne. — 206e Lagache A., à Calonne. — 207e Lagache A., à Calonne. — 208e Lagache A., à Calonne. — 209e Lagache A., à Calonne. — 210e Lagache A., à Calonne. — 211e Lagache A., à Calonne. — 212e Lagache A., à Calonne. — 213e Lagache A., à Calonne. — 214e Lagache A., à Calonne. — 215e Lagache A., à Calonne. — 216e Lagache A., à Calonne. — 217e Lagache A., à Calonne. — 218e Lagache A., à Calonne. — 219e Lagache A., à Calonne. — 220e Lagache A., à Calonne. — 221e Lagache A., à Calonne. — 222e Lagache A., à Calonne. — 223e Lagache A., à Calonne. — 224e Lagache A., à Calonne. — 225e Lagache A., à Calonne. — 226e Lagache A., à Calonne. — 227e Lagache A., à Calonne. — 228e Lagache A., à Calonne. — 229e Lagache A., à Calonne. — 230e Lagache A., à Calonne. — 231e Lagache A., à Calonne. — 232e Lagache A., à Calonne. — 233e Lagache A., à Calonne. — 234e Lagache A., à Calonne. — 235e Lagache A., à Calonne. — 236e Lagache A., à Calonne. — 237e Lagache A., à Calonne. — 238e Lagache A., à Calonne. — 239e Lagache A., à Calonne. — 240e Lagache A., à Calonne. — 241e Lagache A., à Calonne. — 242e Lagache A., à Calonne. — 243e Lagache A., à Calonne. — 244e Lagache A., à Calonne. — 245e Lagache A., à Calonne. — 246e Lagache A., à Calonne. — 247e Lagache A., à Calonne. — 248e Lagache A., à Calonne. — 249e Lagache A., à Calonne. — 250e Lagache A., à Calonne. — 251e Lagache A., à Calonne. — 252e Lagache A., à Calonne. — 253e Lagache A., à Calonne. — 254e Lagache A., à Calonne. — 255e Lagache A., à Calonne. — 256e Lagache A., à Calonne. — 257e Lagache A., à Calonne. — 258e Lagache A., à Calonne. — 259e Lagache A., à Calonne. — 260e Lagache A., à Calonne. — 261e Lagache A., à Calonne. — 262e Lagache A., à Calonne. — 263e Lagache A., à Calonne. — 264e Lagache A., à Calonne. — 265e Lagache A., à Calonne. — 266e Lagache A., à Calonne. — 267e Lagache A., à Calonne. — 268e Lagache A., à Calonne. — 269e Lagache A., à Calonne. — 270e Lagache A., à Calonne. — 271e Lagache A., à Calonne. — 272e Lagache A., à Calonne. — 273e Lagache A., à Calonne. — 274e Lagache A., à Calonne. — 275e Lagache A., à Calonne. — 276e Lagache A., à Calonne. — 277e Lagache A., à Calonne. — 278e Lagache A., à Calonne. — 279e Lagache A., à Calonne. — 280e Lagache A., à Calonne. — 281e Lagache A., à Calonne. — 282e Lagache A., à Calonne. — 283e Lagache A., à Calonne. — 284e Lagache A., à Calonne. — 285e Lagache A., à Calonne. — 286e Lagache A., à Calonne. — 287e Lagache A., à Calonne. — 288e Lagache A., à Calonne. — 289e Lagache A., à Calonne. — 290e Lagache A., à Calonne. — 291e Lagache A., à Calonne. — 292e Lagache A., à Calonne. — 293e Lagache A., à Calonne. — 294e Lagache A., à Calonne. — 295e Lagache A., à Calonne. — 296e Lagache A., à Calonne. — 297e Lagache A., à Calonne. — 298e Lagache A., à Calonne. — 299e Lagache A., à Calonne. — 300e Lagache A., à Calonne. —